

Département du Bas-Rhin
Arrondissement Chef-lieu

COMMUNE DE GRASSENDORF
Extrait des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 31 mai 2013

sous la présidence de M. Bernard INGWILLER, Maire

Nombre de conseillers : élus: 11 en fonction: 11 présents ou représentés: 11

Membres présents : INGWILLER Bernard, Maire - OSTER Patrick, Adjoint - BATT Michel - GEOFFROY Valérie - INGWILLER Marie-Rose - JOCHMANN Gilbert - JUNG Benoît - MASSE Benoît - OEHLVOGEL Pascal - SCHAEFFER Annie - SZYMANSKI Marie-Jeanne

Membres absents : -

Convocation du 23 mai 2013

1. Budget 2013 : Décision modificative

Le Conseil Municipal,

- VU la délibération du Conseil Municipal en date du 4 avril 2013 approuvant le Compte Administratif du Budget principal 2012 ainsi que le Budget Primitif Principal de 2013,
- VU les observations du Receveur-Percepteur de HOCHFELDEN en date du 13 mai 2013,
- VU les crédits inscrits au budget 2013 et en vue de l'équilibre de la section de fonctionnement :

Décide d'effectuer les opérations comptables suivantes :

Dépenses de fonctionnement

Article 73923 (Reversement sur FNGIR) : - 16.455

Recettes de fonctionnement

Article 73111 (Contributions directes) : + 16.455

Article 73112 (CVAE) : + 451

Article 73114 (IFER) : + 788

(Approuvé à l'unanimité)

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire,

Compte tenu de son envoi à la Préfecture du Bas-Rhin le 20 juin 2013

et de sa publication le 20 juin 2013

Le Maire :

Bernard INGWILLER

Département du Bas-Rhin
Arrondissement Chef-lieu

COMMUNE DE GRASSENDORF
Extrait des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 31 mai 2013

sous la présidence de M. Bernard INGWILLER, Maire

Nombre de conseillers : élus: 11 en fonction: 11 présents ou représentés: 11

Membres présents : INGWILLER Bernard, Maire - OSTER Patrick, Adjoint - BATT Michel - GEOFFROY Valérie - INGWILLER Marie-Rose - JOCHMANN Gilbert - JUNG Benoît - MASSE Benoît - OEHLVOGEL Pascal - SCHAEFFER Annie - SZYMANSKI Marie-Jeanne

Membres absents : -

Convocation du 23 mai 2013

2. Acquisition foncière pour mieux gérer les inondations

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que ces dernières années d'importants orages ont engendré des coulées de boues, inondations de caves auprès des habitants situés particulièrement au fond de la rue de la Montée.

Afin d'y remédier, il serait judicieux d'acquérir un espace foncier afin de créer une retenue d'eau pour faire face à ces désordres.

Le Conseil Municipal,

- Décide d'acquérir des parcelles et surfaces nécessaires suivantes :

-

Propriétaire :

Usufruitier CRIQUI Bernard Robert
4 rue de la Montée 67350 GRASSENDORF

Nu propriétaire CRIQUI Nathalie Bernadette
Epouse de BRINGOLF Jean-Charles
4 rue de la Montée 67350 GRASSENDORF

Section 1 plan 037 Lieu-dit Village

Section 1 plan 076 Lieu-dit Village

Propriétaire :

UGE Marie Claude Eugénie
4 rue des Mûriers 67350 GRASSENDORF
Epouse de LEMMEL Jean Marc Ernest
4 rue des Mûriers 67350 GRASSENDORF

Section 3 plan 41 Lieu-dit Village

- Décide de faire réaliser des travaux d'arpentage afin de conférer une existence légale à ces nouvelles parcelles,
- Décide de confier ces travaux au cabinet de géomètre KLOPFENSTEIN/SONNTAG de Brumath,
- Décide de prendre en charge les frais relatifs à ce dossier,
- Dit que l'achat de ces nouvelles parcelles fera l'objet d'une délibération ultérieure quand sera connue la nouvelle dénomination cadastrale,
- Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

(Approuvé à l'unanimité)

Pour extrait conforme,
Délibération certifiée exécutoire,
Compte tenu de son envoi à la Préfecture du Bas-Rhin le 20 juin 2013
et de sa publication le 20 juin 2013

Le Maire :
Bernard INGWILLER

3. Acquisition d'une tondeuse.

Le Conseil Municipal,

VU la vétusté et l'ancienneté de la tondeuse actuelle,

VU le coût du devis de la réparation,

VU les offres réceptionnées par les Ets KRAUTH à Haguenau et DIEBOLT à Ringendorf pour l'achat d'un matériel neuf,

VU les besoins de la collectivité,

Et après en avoir discuté :

- Décide de ne pas faire procéder aux réparations de l'actuelle tondeuse,
- Décide d'acquérir, auprès de l'entreprise KRAUTH à HAGUENAU, une tondeuse autoportée au prix de 8.400 euros TTC,
- Dit que les crédits ont été inscrits au budget Primitif de 2013,
- Autorise le Maire à signer le bon de commande.

(Approuvé à l'unanimité)

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire,

Compte tenu de son envoi à la Préfecture du Bas-Rhin le 20 juin 2013

et de sa publication le 20 juin 2013

Le Maire :

Bernard INGWILLER

4. Rapport annuel 2012 du SDEA sur le prix et la qualité du service public d'assainissement.

Le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel 2012 sur le prix et la qualité du service d'assainissement élaboré par le SDEA du Bas-Rhin.

Les membres du Conseil Municipal prennent acte de ce rapport qui n'appelle pas d'observation particulière de leur part.

(Approuvé à l'unanimité)

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire,

Compte tenu de son envoi à la Préfecture du Bas-Rhin le 20 juin 2013

et de sa publication le 20 juin 2013

Le Maire :

Bernard INGWILLER

5. Locataire de la chasse : retard de paiement

Le Maire informe le Conseil Municipal que le locataire de la chasse M. GLODAS éprouve des difficultés pour honorer le loyer concernant la chasse sur le ban de notre Commune.

Après avoir pris contact avec M. GLODAS, l'intéressé demande un échelonnement de son loyer en deux versements. Requête acceptée par le Receveur Percepteur de Hochfelden, Mme MICHEL.

Le Conseil Municipal,

- Accepte l'échelonnement en deux versements pour l'exercice 2013,
- Renonce aux intérêts moratoires pour le retard de paiement,
- Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

(Approuvé à l'unanimité)

Pour extrait conforme,
Délibération certifiée exécutoire,
Compte tenu de son envoi à la Préfecture du Bas-Rhin le 20 juin 2013
et de sa publication le 20 juin 2013

Le Maire :
Bernard INGWILLER